

LA CONJONCTURE DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE







Sommaire

Synthèse_ page 03_

- 1 Activité_ PAGE 04_
- 2 Emploi_ PAGE 06_
- 3 Situation financière_ PAGE 07_
- 4 Croissance interne_ PAGE 08_
- 5 Croissance externe_ PAGE 08_
- 6 Financements externes_ PAGE 10_
- 7 Méthodologie_page 11_

Synthèse

LES ETI CONFIANTES DANS L'AVENIR MISENT SUR L'INNOVATION ET L'INTERNATIONALISATION

Les entreprises de taille intermédiaire* sont optimistes tant pour la croissance de leur activité en 2011 que pour leurs effectifs, tout particulièrement celles qui ont misé sur l'innovation et l'internationalisation.

Les stratégies de développement allient croissance interne et externe. 24 % des ETI ont créé au moins une nouvelle filiale en 2010, en France ou à l'étranger, et 28 % prévoient de le faire en 2011. Par ailleurs, près du tiers des ETI ont pris des participations dans d'autres entreprises l'an dernier et deux sur cinq envisagent de le faire cette année.

Les projets de développement à l'international sont nombreux : 16 % des ETI prévoient de créer au moins une nouvelle filiale ou coentreprise à l'étranger en 2011, d'abord en Europe puis en Asie. Dans un cas sur cinq, il s'agirait d'une première implantation en dehors du territoire national.

L'ensemble des investissements de croissance de 2010 a été financé à hauteur de 52 % en moyenne par autofinancement, 44 % par

recours à l'endettement et au crédit bancaire. En 2011, le recours à l'endettement et aux concours bancaires devrait s'accroître. La situation financière des ETI étant le plus souvent favorable, elles ont, dans leur grande majorité, aisément obtenu les crédits de trésorerie et à l'investissement dont elles avaient besoin. Cependant, 4 % des ETI françaises déclarent avoir manqué de tout soutien bancaire pour le financement de leur exploitation courante ou de projets d'investissements qui ont dû être annulés ou reportés.

D'une façon générale, près d'une ETI sur cinq considère être freinée dans son développement par un manque de fonds propres, un endettement excessif ou le resserrement des conditions d'accès au crédit. Le poids des garanties demandées par les établissements financiers est jugé important par le tiers des entreprises pour les concours de trésorerie. La proportion atteint 37 % pour les prêts à moyen ou long terme.

* Cf. définition p. 11

1/Activité

DES PRÉVISIONS DE CROISSANCE OPTIMISTES POUR 2011

56% des ETI anticipent une hausse de leur activité contre 7% seulement une diminution, ce qui donne un solde prévisionnel⁽¹⁾ de l'activité à + 49.

La taille de l'ETI, en termes d'effectif salarié total, n'a pas d'influence significative sur les perspectives d'activité. En revanche, le solde prévisionnel varie significativement avec le secteur d'activité. Il est sensiblement plus élevé que la moyenne dans les services^[2] (+ 61), mais inférieur pour le groupe « commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration » (+ 40). Il est dans la moyenne pour les ETI de l'industrie et de la construction (+ 49).

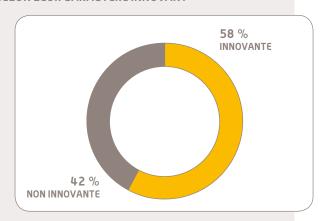
Deux facteurs sont très discriminants sur les perspectives d'évolution de l'activité : le caractère innovant de l'entreprise et le poids des exportations dans le chiffre d'affaires. Le solde prévisionnel ressort à + 60 pour les ETI classées innovantes, contre + 33 pour les « non innovantes ». Il s'établit à + 59 pour les ETI qui réalisent plus du quart de leur activité consolidée hors de France et + 60 pour celles dont la part du chiffre d'affaires à l'international est comprise entre 5 % et 25 %. Par contre, le solde prévisionnel est nettement plus faible, à + 39, pour les ETI dont au moins 95 % des ventes se font dans l'Hexagone.

| en solde d'opinion | PART DES ETI CONCERNÉES | |
|---------------------------------------|----------------------------|------|
| Taille | | |
| Moins de 250 salariés | 20 % | + 46 |
| 250 à 499 salariés | 42 % | + 48 |
| 500 à 4 999 salariés | 38 % | + 53 |
| Secteurs | | |
| Industrie, construction | 35 % | + 49 |
| Commerce, transports, | | |
| hébergement | 36 % | + 40 |
| Services | 29 % | + 61 |
| Part du CA à l'internation en 2010 | nal | |
| Moins de 5% | 54 % | + 39 |
| 5% à moins de 25% | 19 % | + 60 |
| 25% et plus | 27 % | + 59 |
| Ensemble des ETI | 100 % | + 49 |

Source : enquête OSEO - DGCIS auprès des ETI.

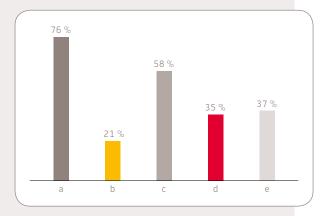
ETI et innovation

RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR CARACTÈRE INNOVANT



ETI INNOVANTES: CARACTÉRISATION DES ACTIONS

(au cours des 3 dernières années)



Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins une des 5 mesures suivantes au cours des 3 dernières années :

- a) financé des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R&D;
- b) acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie;
- c) déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle;
- d) développé pour le compte de tiers un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré;
- e) commercialisé un nouveau produit, bien ou service,
 (hors simple revente de produits nouveaux achetés
 à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques
 ou de conditionnement de produits précédemment existants)
 ou utilisé un nouveau procédé (ou méthode) de production,
 de commercialisation ou d'organisation. De plus, aucun
 produit ou procédé analogue n'était déjà commercialisé
 ou utilisé par des concurrents.

⁽¹⁾ Solde d'opinion : cf. méthodologie.

⁽²⁾ Activités spécialisées scientifiques et techniques, activités de soutien, information et communication, enseignement, santé et action sociale, activités immobilières, activités financières et autres activités de services.

LES EXPORTATIONS RÉALISÉES EN 2010 ONT ÉTÉ CONFORMES AUX OBJECTIFS ET LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ À L'INTERNATIONAL EN 2011 SONT TRÈS POSITIVES.

Les ETI qui réalisent au moins le quart de leur activité à l'international disent avoir dépassé leurs objectifs (indicateur en solde d'opinion à + 12), contrairement à celles dont le poids de l'international est compris entre 5 % et 25 % (indicateur à - 13).

Les perspectives d'évolution des ventes à l'étranger en 2011 sont très optimistes, avec un solde d'opinion à + 53 pour les ETI fortement internationalisées (au moins 25 % des ventes à l'international) et + 36 pour les moyennement internationalisées (5 % à 25 %).

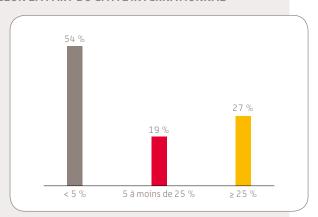
LA DEMANDE EST PRÉVUE EN HAUSSE EN 2011, SURTOUT CHEZ LES ETI DES SERVICES, CELLES QUI INNOVENT ET QUI ONT UNE ACTIVITÉ SIGNIFICATIVE À L'INTERNATIONAL.

Le jugement sur le niveau des carnets de commandes ou de réservations en 2010 est très mitigé, le solde d'opinion étant globalement nul⁽³⁾. L'aspect sectoriel, le degré d'internationalisation et le caractère innovant des ETI n'ont pas d'incidence sur le niveau de ce dernier.

Les anticipations d'évolution de la demande en 2011 sont nettement plus positives, avec un solde de + 29 % des ETI tablant sur une augmentation et 7 % seulement sur une diminution. Cet indicateur avancé est très supérieur à la moyenne dans les activités de services (+ 41), chez les ETI innovantes (+ 37) et chez celles avec une forte activité à l'international (+ 40).

Activité des ETI à l'international

RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONNAL



Degré d'internationalisation

■Pas ou peu: < 5 % du CA

■Moyennement: 5 % à - de 25 % du CA

Fortement: ≥ 25 % du CA

La moitié des ETI ont une activité à l'international.

Le pourcentage moyen du chiffre d'affaires réalisé hors de France est de 17 % et 27 % des ETI font au moins le quart de leur activité en dehors de l'Hexagone.

La taille des ETI n'a pas beaucoup d'influence sur le poids moyen de l'international dans l'activité consolidée : il est de 15 % pour les ETI de moins de 500 salariés et de 21 % pour celles de 500 à 4 999 salariés. Cependant, l'innovation est un facteur très discriminant : les ETI classées innovantes font en moyenne 24% de leur activité à l'international, soit 3,5 fois plus que les « non innovantes » .

Les deux tiers de l'activité internationale des ETI se font au sein de l'Union européenne et un tiers seulement dans le reste du monde.

2/Emploi

SENSIBLE PROGRESSION DES EFFECTIFS PRÉVUE EN 2011, UN PEU PLUS RAPIDE À L'ÉTRANGER QU'EN FRANCE POUR LES ETI DÉJÀ IMPLANTÉES À L'INTERNATIONAL

Emploi

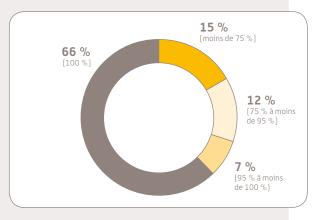
RÉPARTITION PAR CLASSE D'EFFECTIF AVEC VENTILATION DES EFFECTIFS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER



■Effectif à l'étranger ■Effectif en France

Près des 2/3 des ETI ont moins de 500 salariés. En 2010, 84 % des effectifs salariés des ETI se situent en France et seuls 16 % dans les filiales à l'étranger.

RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART D'EFFECTIF EN FRANCE



Les ETI sont principalement implantées en France : 66 % y ont la totalité de leur effectif et 85 % plus des 3/4.

PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ EN 2011

en solde d'opinion

PART DES ETI CONCERNÉES MONDE FRANCE

| | CONCERNÉES | MONDE | FRANCE |
|---------------------------------------|------------|-------|--------|
| Part des effectifs en Frai en 2010 | nce | | |
| Moins de 75 % | 15 % | + 45 | + 24 |
| 75 % à moins de 95 % | 12 % | + 38 | + 31 |
| 95 % à moins de 100 % | 7 % | + 24 | + 24 |
| 100 % | 66 % | + 22 | + 22 |
| Taille | | | |
| Moins de 250 salariés | 20 % | + 19 | + 18 |
| 250 à 499 salariés | 42 % | + 26 | + 22 |
| 500 à 4 999 salariés | 38 % | + 34 | + 28 |
| Secteurs | | | |
| Industrie, construction | 35 % | + 26 | + 19 |
| Commerce, transports, | | | |
| hébergement | 36 % | + 17 | + 18 |
| Services | 29 % | + 40 | + 34 |
| Part du CA à l'internation en 2010 | nal | | |
| Moins de 5 % | 54 % | + 21 | + 20 |
| 5 % à moins de 25 % | 19 % | + 35 | + 33 |
| 25 % et plus | 27 % | + 37 | + 23 |
| Ensemble des ETI | 100 % | + 28 | + 23 |

Source : enquête OSEO - DGCIS auprès des ETI.

D'ici la fin de l'année 2011, 37 % des ETI pensent accroître leurs effectifs totaux, tandis que 9 % seulement envisagent de les réduire, soit un solde d'opinion très positif à + 28.

Pour sa part, le solde prévisionnel d'évolution des effectifs sur le sol national ressort à + 23, soit 5 points de moins que pour les effectifs totaux consolidés au niveau mondial. Cela provient des projets d'accroissement des effectifs plus prononcés à l'étranger qu'en France pour les ETI déjà internationalisées. En effet, celles dont plus du quart des salariés se situent hors de l'Hexagone ont un indicateur prévisionnel d'effectif mondial à + 45, contre + 24 pour leurs effectifs en France.

3/Situation financière

UNE TRÉSORERIE ASSEZ AISÉE, SURTOUT DANS LES ETI INNOVANTES, DE L'INDUSTRIE ET DE LA CONSTRUCTION ET POUR LES PLUS INTERNATIONALISÉES

Les anticipations d'accroissement des effectifs en 2011 augmentent significativement avec la taille de l'ETI mesurée par le nombre total de salariés, et légèrement plus à l'étranger qu'en France au-delà de 250 salariés.

En termes de secteur d'activité, celui des services affiche les meilleures perspectives. Celles-ci se situent dans la moyenne dans le groupe « industrie et construction ». L'ensemble « commerce, transports, hébergement et restauration » a des prévisions plus modérées.

Les perspectives d'évolution des effectifs sont deux fois plus élevées chez les ETI innovantes que chez les non innovantes, tant au niveau mondial (solde à + 35 au lieu de + 16) qu'au niveau de l'Hexagone (solde à + 29 contre + 15).

Les prévisions d'accroissement sont également corrélées à l'importance des exportations dans l'activité des ETI. Les plus exportatrices d'entre elles prévoient notamment un fort accroissement de leurs effectifs consolidés au niveau mondial, surtout au sein de leurs implantations à l'étranger. En revanche, celles qui ne réalisent que 5 % à 25 % de leur activité à l'international ont des prévisions de croissance très soutenue de leurs effectifs en France, presque aussi élevées qu'à l'étranger, car elles y disposent de moins de filiales.

59 % des ETI considèrent « normale » la situation de leur trésorerie en 2010. Pour 22 % elle a été « aisée » et pour 19 % « difficile ». Il en résulte un indicateur de la trésorerie passée légèrement positif à + 3.

Les ETI de l'industrie et de la construction jugent plus positivement que les autres l'état de leur trésorerie en 2010, avec un solde d'opinion à + 13, tandis qu'il est plus faible que la moyenne dans le tertiaire classique (commerce, transport et tourisme), à - 3. La taille des ETI, en termes d'effectifs salariés totaux, n'est pas discriminante. Par contre, les entreprises innovantes ont un jugement nettement meilleur que les non innovantes, soit respectivement + 7 et - 2.

Le niveau d'internationalisation influe également sur l'estimation de la trésorerie passée. Les ETI dont au moins le quart des effectifs sont à l'étranger ont un jugement meilleur que la moyenne, avec un solde d'opinion à + 9.

Une légère amélioration de l'état des trésoreries est escomptée en 2011; le solde d'opinion étant positif à + 5. De ce point de vue, ni la taille de l'ETI, ni le caractère innovant ou non ne sont statistiquement discriminants. En revanche, l'indicateur avancé de la trésorerie varie en fonction du secteur d'activité: de + 13 dans les services divers aux entreprises et aux particuliers à - 6 dans le tertiaire classique (commerce, transport et tourisme), en passant par + 11 dans l'industrie et la construction.

Enfin, la situation de la trésorerie est attendue stable dans les ETI sans aucun salarié hors de France, avec un solde à + 1, tandis qu'elle s'améliorerait sensiblement dans les ETI disposant de salariés à l'étranger, où l'indicateur culmine à + 12 en moyenne.

.

4/Croissance interne

INVESTISSEMENTS EN NETTE PROGRESSION, NOTAMMENT CHEZ LES ETI INNOVANTES ET FORTEMENT INTERNATIONALISÉES

Les ETI interrogées sur l'évolution du volume global de leurs investissements physiques⁽⁴⁾ et immatériels⁽⁵⁾ 2010 par rapport à celui de 2009, l'ont déclarée en augmentation pour 43 % d'entre elles, et en diminution pour 18 %. Il en ressort un indicateur des investissements de croissance interne largement positif à + 25.

Cet indicateur est le plus positif dans le tertiaire traditionnel (commerce, transport et tourisme), à + 34, et le plus faible dans l'industrie et la construction (+ 19).

On note une prime à l'innovation (indicateur à + 29, contre + 21), à la taille (+ 31 pour les 500 à 4 999 salariés) et à la localisation en Île-de-France (+ 32 versus + 23). Il y a également une corrélation positive avec l'importance du poids des effectifs consolidés hors de France, l'indicateur culminant à + 33 chez les ETI ayant au moins le quart de leurs salariés à l'étranger, soit 10 points de plus que pour celles qui emploient la totalité de leurs salariés dans l'Hexagone.

Les intentions de développement des investissements en 2011 sont très positives, avec un indicateur prévisionnel à + 31. Peu de facteurs apparaissent discriminants sur ce point, sinon le caractère innovant de l'entreprise (+ 34 au lieu de + 26) et le degré d'internationalisation de l'entreprise, tant pour la part des effectifs employés à l'étranger (+ 41 si part > 5 %) que pour la part du CA consolidé réalisée hors de France (+ 37 si part au moins égale à 25 %).

5/Croissance externe

DE TRÈS NOMBREUSES OPÉRATIONS RÉALISÉES ET ENVISAGÉES, UN PEU PLUS SOUVENT PAR PRISE DE PARTICIPATIONS QUE PAR CRÉATION DE FILIALES

LE QUART DES ETI FRANÇAISES ONT CRÉÉ AU MOINS UNE FILIALE EN 2010.

Plusieurs facteurs influent sur la fréquence de création de filiale, indépendamment de sa localisation nationale ou internationale. La proportion est significativement supérieure à la moyenne (24 %) parmi les ETI des catégories suivantes:

- employant 500 à 4 999 salariés (34 %)
- secteur des services (29 %)
- ayant au moins le quart de leurs effectifs à l'étranger (35 %).

LES PROJETS DE CRÉATION DE NOUVELLES FILIALES EN 2011 SONT ÉGALEMENT TRÈS NOMBREUX, 28 % DES ETI EN DÉCLARANT AU MOINS UN.

Ici encore, la proportion d'entreprises ayant l'intention de créer une ou plusieurs filiales cette année est plus élevée que la moyenne dans les ETI présentant les caractéristiques suivantes :

- employant 500 à 4 999 salariés (33 %)
- secteur des services (35 %)

...mais aussi celles:

- classées innovantes (32 %)
- localisées en Île-de-France (33 %)
- réalisant au moins le quart de leur CA à l'étranger (37 %)
- ayant au moins 5 % de leurs effectifs à l'étranger (37 %).

PRÈS DU TIERS DES ETI ONT PRIS DES PARTICIPATIONS DANS D'AUTRES ENTREPRISES EN 2010 ET DEUX SUR CINQ ENVISAGENT DE LE FAIRE EN 2011...

Les opérations de croissance externe par prise de participations dans des entreprises existantes sont un peu plus fréquentes que les créations de filiales. 31% des ETI ont pris des participations dans au moins une autre entreprise en 2010 et 41% des ETI prévoient d'en prendre en 2011.

Les ETI qui ont pris des participations en 2010 sont surreprésentées dans les catégories suivantes :

- employant 500 à 4 999 salariés (46 %)
- secteur des services (42 %)
- classées innovantes (35 %)
- réalisant 5 % à 25 % de leur activité à l'international (41 %)
- ayant au moins le quart de leurs effectifs à l'étranger (41 %).

Les ETI de ce profil ont aussi plus souvent que la moyenne des projets de prise de participations en 2011.

... ET UNE ETI SUR SIX A UN PROJET FERME DE CRÉATION DE FILIALE OU DE PRISE DE PARTICIPATION À L'ÉTRANGER À COURT TERME.

PROJETS À L'ÉTRANGER PAR ZONE D'IMPLANTATION Union européenne 8 % Asie 5 % Afrique + Océanie 3 % Amérique latine 3 % Europe hors UE 2 % Amérique du Nord 1 %

RÉPARTITION DES 16 % D'ETI AYANT UN OU PLUSIEURS

Source : enquête OSEO - DGCIS auprès des ETI.

L'Asie est la deuxième zone ciblée après l'Union européenne. Parmi les ETI qui ont des projets d'implantation à l'international, les 4/5 possèdent déjà au moins une filiale à l'étranger.

DES INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE MAJORITAIREMENT AUTOFINANCÉS EN 2010...

| PLAN DE FINANCEMENT MOYEN DES INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE DES ETI RÉALISÉS EN 2010 | | |
|---|-------|--|
| Autofinancement | 52 % | |
| Apports en fonds propres | 4 % | |
| Endettement, concours bancaires | 44 % | |
| Ensemble | 100 % | |

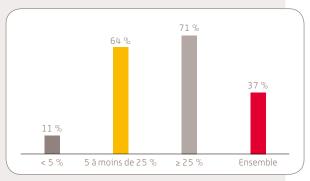
Source : enquête OSEO - DGCIS auprès des ETI.

...AVEC DES INTENTIONS DE RECOURS ACCRU À L'ENDETTEMENT ET AUX CONCOURS BANCAIRES EN 2011.

Les investissements de croissance, tant internes qu'externes, étant prévus en hausse significative en 2011, les besoins de financement devraient être plus importants qu'en 2010. Pour y répondre, les ETI souhaitent recourir un peu plus à l'autofinancement (indicateur prévisionnel à + 6), mais surtout à l'endettement et aux concours bancaires (+ 27). En revanche, le financement par des apports en fonds propres resterait marginal, avec un indicateur prévisionnel négatif à - 3.

Implantation des ETI à l'étranger

RÉPARTITION DES ETI AYANT AU MOINS UNE FILIALE À L'ÉTRANGER SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL

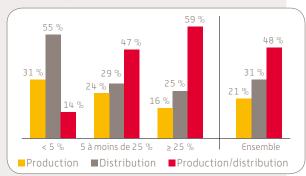


 $37\,\%$ des ETI sont implantées à l'étranger avec en moyenne 2,2 filiales.

La proportion d'ETI possédant des filiales ou ayant des co-entreprises hors de l'Hexagone augmente bien sûr avec le poids de l'international dans l'activité.

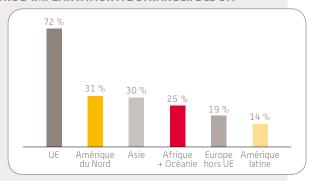
71 % des ETI très internationalisées disposent de 6,1 filiales à l'étranger en moyenne. De leur côté, 64 % des ETI moyennement internationalisées en possèdent au moins une, avec une moyenne de 2,1 filiales hors de France pour les ETI de cette classe. Les trois quarts des filiales et co-entreprises à l'étranger dépendent des ETI très internationalisées.

RÉPARTITION DES ETI AYANT AU MOINS UNE FILIALE À L'ÉTRANGER SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL ET LE TYPE DE LA FILIALE



La nature des implantations à l'étranger, de production ou distribution, dépend du degré d'internationalisation. 55 % des ETI encore très peu internationalisées possèdent uniquement des filiales ou des co-entreprises de distribution. À l'opposé, 59 % des ETI fortement internationalisées ont à la fois des filiales de distribution et de production.

ZONE D'IMPLANTATION À L'ÉTRANGER DES ETI



Les filiales à l'étranger sont principalement implantées dans l'Union européenne.

Près des 3/4 des ÉTI internationalisées y ont une ou plusieurs implantations.

6/Financements externes

UN ACCÈS AISÉ DANS L'ENSEMBLE

4 % SEULEMENT DES ETI ONT EU DES DIFFICULTÉS MAJEURES D'ACCÈS AU CRÉDIT EN 2010.

Les entreprises ont été interrogées sur les difficultés éventuellement rencontrées pour accéder aux concours bancaires de trésorerie ou à l'investissement au cours de l'année écoulée.

3 % n'ont pu obtenir aucune facilité de la part des banques pour le financement de leur exploitation courante. 3 % également des ETI ont dû annuler ou reporter leurs projets d'investissement, faute d'obtention d'un concours auprès de leurs banques. Il s'agit des mêmes entreprises dans les deux tiers des cas. Au total, 4 % seulement des ETI françaises, soit de l'ordre d'une centaine d'entreprises de taille intermédiaire, n'ont pu recevoir aucun soutien financier auprès des banques en 2010. Elles ont des profils variés, sans écarts statistiques significatifs en fonction de la taille, du secteur d'activité, du degré d'internationalisation ou encore de la classification innovante ou non de l'entreprise.

Cependant, 71 % des ETI n'ont rencontré aucune difficulté pour accéder aux concours de trésorerie ou à l'investissement et 25 % des ETI disent avoir eu quelques difficultés pour financer leur exploitation courante ou leurs projets d'investissement.

LE RESSERREMENT DES CONDITIONS D'ACCÈS AU CRÉDIT EST CONSIDÉRÉ COMME UN OBSTACLE IMPORTANT PAR UNE ETI SUR CINQ, DE MÊME QUE LE MANQUE DE FONDS PROPRES ET UN ENDETTEMENT EXCESSIF.

Trois types d'obstacles possibles au développement de leur entreprise, « le manque de fonds propres », « l'endettement excessif » et « le resserrement des conditions d'accès au crédit », ont été soumis à l'appréciation des répondants à l'enquête. Chacun de ces freins est jugé faible ou sans effet par quatre entreprises sur cinq. Les autres, soit quelque 20 % des ETI, estiment que chacun d'eux est un obstacle important, voire insurmontable.

| | IMPORTANT | FAIBLE | SANS EFFET |
|---|-----------|--------|------------|
| Manque de fonds propres | 17 % | 37 % | 46 % |
| Endettement excessif | 18 % | 38 % | 44 % |
| Resserrement des conditions d'accès au crédit | 21% | 38 % | 41 % |

30% DES ETI JUGENT CONTRAIGNANTES LES GARANTIES RÉCLAMÉES PAR LES BANQUES POUR L'OBTENTION DE CONCOURS DE TRÉSORERIE.

En matière d'accès aux prêts bancaires à court terme, les garanties demandées à l'entreprise sont souvent considérées comme plus pesantes que le niveau des taux d'intérêt et que le coût de l'assurance éventuellement liée au prêt.

| | IMPORTANT | FAIBLE | SANS EFFET |
|------------------------------|-----------|--------|------------|
| Niveau des taux d'intérêt | 15 % | 48 % | 37 % |
| Coût d'assurance | 11 % | 43 % | 46 % |
| Garanties exigées | 30 % | 35 % | 35 % |

Source: enquête OSEO - DGCIS auprès des ETI.

LE POIDS DES GARANTIES DEMANDÉES APPARAÎT ENCORE PLUS LOURD EN CE QUI CONCERNE L'ACCÈS AUX PRÊTS À MOYEN OU LONG TERME.

Les garanties exigées apparaissent comme une contrainte importante voire insurmontable pour 37 % des entreprises intermédiaires.

| | IMPORTANT | FAIBLE | SANS EFFET |
|------------------------------|-----------|--------|------------|
| Niveau des taux d'intérêt | 21 % | 51 % | 28 % |
| Coût d'assurance | 15 % | 43 % | 42 % |
| Garanties exigées | 37 % | 35 % | 28 % |

7/Méthodologie

Ces résultats proviennent de la première enquête de conjoncture menée conjointement par la DGCIS et OSEO auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales⁽⁶⁾, en mars 2011. Cette enquête sera actualisée chaque année.

DÉFINITION DES ETI

La nouvelle catégorie des *entreprises de taille intermédiaire* a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008, et précisée par le décret de décembre 2008. Ce sont les entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des *petites et moyennes entreprises*⁽⁷⁾, et qui :

- d'une part occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total du bilan annuel n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Elles se situent donc entre les PME et les arandes entreprises (GE).

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

L'échantillon⁽⁸⁾ de 2 888 ETI nationales, qui a servi de base à cette enquête, a été constitué à partir d'une étude réalisée en 2009 par la DGCIS.

ÉCHANTILLON D'ANALYSE ET MÉTHODE DE REDRESSEMENT

Un questionnaire a été adressé à ces entreprises début mars 2011. Sur les 607 questionnaires reçus avant le 2 avril 2011, 479 questionnaires ont été validés pour constitution de l'échantillon d'analyse.

Ont été écartées les entreprises hors critères ETI et celles dont le questionnaire était incomplet ou mal rempli.

Cet échantillon a été redressé en fonction des 3 critères :

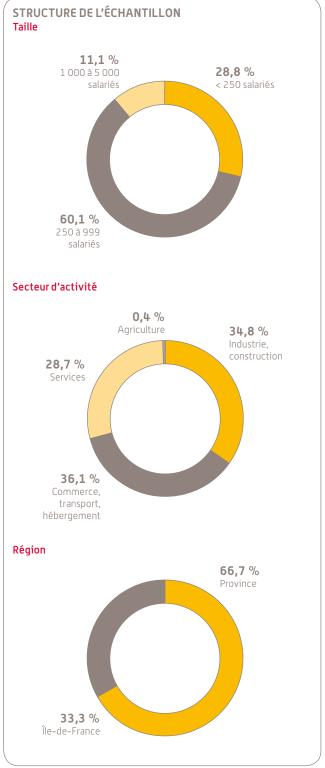
- taille,
- secteur d'activité,
- région.

L'analyse porte sur les données consolidées lorsqu'il y en a d'établies (81 % de l'échantillon), sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

INDICATEUR OU SOLDE D'OPINION

Les indicateurs calculés en solde d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre dans le temps l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit...). Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées:

- Indicateurs en évolution =[(% « en hausse ») (% « en baisse »)] X 100
- Indicateurs en niveau = [(% « aisé ») − (% « difficile »)] X 100



- (6) ETI dont la tête de groupe est en France.
- [7] Entreprises employant moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou le bilan annuel 43 millions d'euros.
- [8] Le fichier initial a été constitué à partir des bases Insee (Ficus et Lifi) et Diane 2007 éditée par le Bureau Van Dijk.

OSEO

27-31 avenue du Général Leclerc – 94710 Maisons-Alfort Cedex Tél.: 01 41 79 80 00

oseo.fr